



## Traité Ketouvot

### Michna 8 - Chapitre 13

המוציא שטר חוב על חברו, ובלה הוציא שפכער לו את השדָה, אידמון אומר, יכול הוא שיאמר, אלו חייבתי פיב לב, פיה לב להפְּרָע את שלב כשפכערת לי את השדָה. ומקומים אומרים, זה פיה פקם שפכער לו את בקרקע, מפני שהוא יכול למשקנו:

Quelqu'un (A) présente un acte de créance contre son prochain (B) ; ce dernier conteste la valeur de cet acte. Selon Admon, B peut dire à A : « Si je devais réellement de l'argent, tu aurais plutôt réclamé cette dette que de me vendre ton terrain ». Les autres Sages l'obligent de payer la créance, en alléguant que le créancier a agi par prudence en lui vendant le terrain, afin d'avoir un terrain servant de gage.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)